

 Octobre 2025 - N°346

Blamont Infos



 Un mois d'octobre en rose

CONSEIL MUNICIPAL DE BLAMONT

MANDAT 2020-2026

Séance n°41 - Session ordinaire du 29 septembre 2025

Compte rendu succinct de séance - Compte rendu complet consultable en mairie ou sur l'application Intramuros

Présents : Laurent Belot, Joël Carpent, Serge Delfils, Nadine Francès, Daniel Gein, Fabrice Humbert, Jean-Jacques Lamboley, Patricia Meunier, Claude Perrot, Marie-Hélène Poutot, Marie-Claire Riche, Pierre Riot, Sandrine Scotton, Julie Vuilleminot.
Membres absents excusés : Maud Petit (procuration à Sandrine Scotton).

1. Décision Modificative de budget n° 02 – DCM n° 2025-36

Question présentée par Serge DELFILS

De nouvelles recettes ont été enregistrées et des mouvements de crédits sont nécessaires pour le paiement de la 1ère échéance du prêt consenti pour la création du cabinet médical.

Le Maire propose :

Chap/Article	Désignation	Dépense	Recette
16 / 1641	Remb. Capital emprunt	16 199.32 €	
20 / 202	Révision PLU	2 700.68 €	
13 / 1326	Subvention SYDED		11 200.00 €
13 / 13461	DETR		7 700.00 €
	TOTAL	18 900.00 €	18 900.00 €

Remarque : subvention SYDED : Eclairage public – subvention DETR : travaux parking + extension voirie caserne
Le Maire informe également l'assemblée que, dans le cadre de la fongibilité des crédits votée avec le budget Primitif 2025, les mouvements suivants ont été réalisés afin de pouvoir effectuer un remboursement de taxe d'aménagement au cours du mois de juillet. Il s'agit de la DM n°01 :

Chap/Article	Désignation	Dépense	Recette
10 / 10226	Taxe d'aménagement	+ 1 087.00 €	/
21 / 2184	Matériel de bureau/mobilier	- 1 087.00 €	/
	TOTAL	0.00 €	/

Vote : Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la Décision Modificative de budget n° 02, telle que présentée.

2. Bail de la Gendarmerie : Avenant n° 02 – DCM n° 2025-37

Question présentée par Serge DELFILS

Conformément aux dispositions du bail avec la Gendarmerie pour la caserne de Blamont, ce dernier doit être renouvelé, pour cause de révision triennale, à compter du 1er février 2026.

La Gendarmerie propose l'avenant n° 02 (le 1er datait de 2023) selon les conditions suivantes :

Loyer : 68 000 € / an au lieu des 67 270 € actuels (soit 17 000 € / trimestre, au lieu de 16 817.50 €)

Surloyers, inchangés, suite aux travaux de rénovation menés :

7 202.18 € / an jusqu'au 31/01/2027

9 330.44 / an jusqu'au 31/12/2028

Le Maire propose d'accepter les conditions proposées par la Gendarmerie et demande l'autorisation du Conseil pour signer l'avenant n° 02 du bail en cours.

Vote : Le Conseil, à l'unanimité :

Accepte les conditions de l'avenant n° 02 au bail avec la Gendarmerie pour la caserne de Blamont

Autorise le Maire à signer le bail et tout document y afférent

3. Vente de la maison Glasson – DCM n° 2025-38

Question présentée par Fabrice HUMBERT / Serge DELFILS

Pour mémoire, l'ensemble du site « Glasson » (terrain, forêt et bâtiments) avait été acquis par la commune, afin de permettre la mise en place de la chaufferie du réseau de chaleur mené par le SYDED.

La maison reste disponible et parfaitement compatible pour de l'habitation.

Suite au Conseil municipal de juillet dernier, un document de consultation (détaillé avec plans) a été établi pour vendre ce bâtiment avec différents points et contraintes à respecter.

Après diffusion de la consultation, cinq visites ont eu lieu et quatre propositions ont été reçues.

Rappel de la procédure :

Rédaction de l'appel d'offre de consultation : Fabrice Humbert / Serge Delfils

Publication par mail le 12 août 2025

Clôture appel d'offre le 12 septembre 2025 à 12h

Commission Appels d'Offres (CAO) pour ouverture des plis le 15 septembre 2025 à 17h30 en Mairie

La CAO, réunie le 15 septembre, a réalisé un comparatif des offres reçues :

5 consultations, 4 visites et 4 dossiers reçus

Entreprise-Agence	Néolia	Idéha	SCI TULOUT Max Cadaut	EURL Hedjem	SAS Mathélia Carrara
Date de la visite	26.08.2025	Renonce mail 20.08.2025	01.09.2025	03.09.2025	02.09.2025
Réception dossier	12.09.2025 Mail 16h17	X	12.09.2025 Mail 6h33	11.09.2025 Mail 19h40	12.09.2025 Mail 10h12
Remarques lors de la visite	Délais court	X	RAS	RAS	RAS
Projet	Appartements location	X	Appartements location	Appartements Vente	Appartements Vente
Dossier	Pas rendu	X	Ok	Ok	Ok
Proposition achat	20 000€	X	80 000€	70 000€	50 000€

Conclusion :

Suite à ce comparatif, les membres de la commission recommandent au Conseil de vendre la maison « Glasson » à la société SCI TULOUT pour un montant de 80 000 €.

A savoir que, dans le cadre du réseau de chaleur, un découpage parcellaire de la zone a déjà été réalisé par un géomètre en accord avec le SYDED.

Vote : Le Conseil, à l'unanimité :

Accepte de vendre la maison « Glasson » pour la réalisation de logements

Retient l'offre de l'entreprise SCI TULOUT pour un montant de 80 000 €

Autorise le Maire à signer l'acte de vente de la partie habitation de la propriété dite « Glasson » auprès d'un notaire et tout document afférent à cette vente

Inscrira cette recette au budget 2025

4.Vente d'une cuve à fioul – DCM n° 2025-39

Question présentée par Serge DELFILS

Suite à une erreur d'intitulé dans l'ordre du jour, le Maire apporte une rectification et explique qu'il s'agit de revendre à un exploitant agricole une cuve à lisier et non une cuve à fioul.

Il propose en effet de vendre une ancienne cuve à lisier, propriété de la commune, à M. Laurent BUCHER, exploitant agricole d'Autechaux-Roide, louant des parcelles à la commune de Blamont à Creuse.

Montant proposé : 1 000 €

Vote : Le Conseil, à l'unanimité :

Accepte la cession d'une cuve à fioul à M. BUCHER Laurent pour un montant de 1 000 €

Autorise le Maire à signer tout document lié à cette cession

5.Location de la Cure : définition des conditions – DCM n° 2025-40

Question présentée par Jean-Jacques LAMBOLEY

Suite à la prochaine installation du Docteur Gassmann dans ses nouveaux locaux, ceux qu'elle occupe actuellement dans l'ancienne Cure seront libres à compter du début de l'année 2026.

Le Maire propose de les louer, pour un usage commercial uniquement (pas pour habitation) par publicité en janvier 2026 pour un début de location en février.

Il précise également que seuls seront mis à disposition les locaux rénovés du rez-de-chaussée.

Il propose une location mensuelle de 650 €, charges comprises. Toutefois, en raison du raccordement de la Cure au réseau de chaleur, il est également proposé que le bail soit consenti hors chauffage.

L'assemblée demande si, dans le cas d'une demande de co-working, le bail peut être fractionnable, par exemple au prorata

de la surface utilisée. Le Maire répond que tout peut être envisagé et que toutes les demandes seront étudiées.

Vote : Le Conseil, à l'unanimité :

Accepte le principe de louer le rez-de-chaussée de la Cure pour un montant de 650 € / mois, charges comprises, hors chauffage. Montant fractionnable en fonction des propositions reçues.

Conditionne cette location à un usage des locaux commercial uniquement

Autorise le Maire à publier une annonce par tout moyen à sa disposition pour informer le public de la vacance des locaux

6. Augmentation des heures d'un poste d'adjoint technique – DCM n° 2025-41

Question présentée par Sandrine SCOTTON

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, notamment lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre un changement de temps de travail.

L'un des agents techniques, à temps non complet, ayant vu sa charge de travail augmenter depuis le début de l'année, il est proposé, à compter du 1er novembre 2025 :

De modifier son temps de travail actuellement à 31h pour un temps complet, soit 35h hebdomadaires

De modifier le tableau des emplois du cadre des agents techniques comme suit :

L'agent concerné a été consulté auparavant et accepte la modification de son temps de travail.

	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Temps de travail
Agent de maîtrise ppal	C	1	1	35h00
Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe	C	1	1	35h00
Adjoint technique	C	0	1	35h00
Adjoint technique	C	1	0	31h00

Vote : Le Conseil après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

D'adopter les modifications du tableau des emplois du cadre des agents techniques ainsi proposé à compter du 1er novembre 2025

D'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi au budget 2025

7. Affouage 2025-2026 : approbation du règlement – DCM n° 2025-42

Question présentée par Sandrine SCOTTON

La Commission Forêt propose pour cette saison, de conserver, pour l'affouage les mêmes parcelles que la saison précédente soit les parcelles 10 et 16.

Le règlement d'affouage mis à jour est présenté au Conseil. Il est demandé à l'assemblée de valider les parcelles retenues et le règlement établi par la commission, afin de pouvoir lancer cette nouvelle saison.

La Commission propose également de maintenir le tarif à 7 € / stère, avec un acompte fixe de 35 € pour la prise de possession de la parcelle.

Vote : Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide :

d'approuver le règlement d'affouage 2025-2026 tel que présenté.

de destiner à l'affouage de cette saison les parcelles 10 et 16.

De maintenir les tarifs à 7 € le stère avec un acompte fixe de 35 €

8. Vente d'un terrain agricole – DCM n° 2025-43

Question présentée par Jean-Jacques LAMBOLEY

Le 12 mars 2025, Mme Magali Montagnon a envoyé une demande d'achat de la parcelle qu'elle loue à la commune sous un bail à ferme et sur laquelle elle a construit un hangar agricole, avec l'accord de la commune. Ce bâtiment, initialement situé rue des Genévriers, a été déplacé, dans les années 2000, à l'entrée du bois de Châtel. Il se situe sur la parcelle communale cadastrée A 300.

Sa demande est motivée par un souci de clarifier le foncier.

3 propositions :

1. la totalité de la parcelle, soit 2,137 ha

2. une partie de la parcelle, soit 0,65 ha

3. la parcelle située autour du bâtiment, soit 0,19 ha

Le bâtiment appartenant à Mme Montagnon, le Maire propose que le terrain soit considéré comme non bâti.

La SAFER a fourni une estimation de valeur aux alentours de 3 000 € / ha.

Le Maire propose :

Si l'option 3 est retenue, soit 0.19 ha, un prix de vente à 570 €.

Si l'option 2 est retenue, soit 0.65 ha, un prix de vente à 1 950 €

Conditions de vente :

A charge de Mme Montagnon : le bornage et les frais de notaire (selon sa proposition)

A charge de la commune : la mise à jour du bail de location pour les options 2 & 3

Plusieurs élus demandent que soit également proposé à Mme Montagnon le rachat total de la parcelle.

Vote : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte le principe de vendre la parcelle A 300 à Mme Magali Montagnon

Mandate M. Jean-Jacques LAMBOLEY, 1er adjoint au Maire, pour apporter les trois propositions de vente (superficie et prix) à l'exploitante et revenir présenter devant l'Assemblée l'option retenue avant décision définitive

Retient la proposition de Mme Montagnon de prendre à sa charge les frais de bornage en plus des frais de notaire

9. Garantie Maintien de Salaire des agents : adhésion au contrat collectif du Centre De Gestion du Doubs – DCM n° 2025-44

Question présentée par Serge DELFILS

Au 1er janvier 2025, les collectivités territoriales ont eu obligation de mettre en place une participation aux contrats de Garantie Maintien de Salaire des agents, avec un minimum de 20 % du montant de référence fixé par décret, soit 7 € / mois / agent. Deux possibilités étaient offertes aux communes pour ce mode de participation :

Sur contrat individuel labellisé

Sur contrat collectif du Centre de gestion du Doubs (CDG25)

La commune de Blamont a conservé son mode de participation antérieur, soit sur contrat individuel labellisé, tout en fixant le montant mensuel versé à 10 €.

Aujourd'hui, suite à une modification du décret, la labellisation des contrats des agents est tombée au 1er janvier 2025.

Après examen des offres existantes, et notamment celle du CDG25 en partenariat avec la société RELYENS, après consultation des agents et simulations individuelles, le Maire propose de modifier les conditions de participation aux contrats de prévoyance des agents et d'adhérer au contrat collectif du CDG25.

Il est donc proposé que la commune apporte sa participation financière pour le risque prévoyance, c'est-à-dire les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès, exclusivement au contrat référencé pour son caractère solidaire par le CDG25 proposé par CNP avec une gestion du régime assuré par RELYENS, à compter du 1er janvier 2026.

Le montant de la participation restera à 10 € / mois / agent.

Seuls les agents qui adhéreront à ce contrat percevront donc la participation de la collectivité.

Vote : Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

Acte que, pour le risque prévoyance des agents, la commune participera à hauteur de 10 € / mois / agent pour toute adhésion au contrat collectif proposé par le Centre de gestion du Doubs avec la société RELYENS

Autorise le Maire à prendre et signer les contrats et conventions correspondant et tout acte en découlant

Inscrira les dépenses nécessaires au budget 2026

Discussions :

Questions diverses

- **Université Ouverte** : le Maire informe les élus que l'abonnement va être renouvelé (110€/an) et que la carte est toujours disponible sur demande en mairie pour ceux qui souhaitent assister à des sessions se tenant à Montbéliard. Il rappelle que le programme est disponible sur le site de l'Université Ouverte.

- **Remerciements** : le Maire souhaite remercier Jean Saulnier, Principal du collège, Julie Vuilleminot, élue en charge des sports, Patrick Fleury et l'ensemble des bénévoles, pour la réussite de l'organisation de la Fête du Sport.

- **Point d'information sur l'avancée de la modification du PLU**. PMA a pris un peu de retard dans les travaux de la station d'épuration mais le lancement de l'enquête publique est possible malgré tout. Le commissaire enquêteur va être prochainement contacté.

- Afin de pouvoir prévoir la dépense au budget 2026, l'appel d'offre concernant les travaux d'entretien de la Place des Til-leuls va être lancé dans les mois à venir

- Claude Perrot présente au Conseil un tableau représentant Creuse offert par les filles de Mme Simone MILLOT, récemment décédée. L'ensemble des élus remercie la famille pour ce cadeau.

- Suite à la demande de Marie-Claire RICHE, la pose d'une signalétique indiquant l'accès au cimetière du bas va être étudiée

OCTOBRE ROSE 2025

Décidément, depuis plusieurs années, dame Météo n'est pas notre alliée dans cette manifestation. Mais ce samedi 4 octobre, elle n'a pas entamé la détermination d'une quarantaine de marcheurs qui, sous une pluie battante et des rafales de vent, ont tout de même effectué la promenade prévue à travers le village, précédés par la calèche de M. MEUNIER dans laquelle avaient pris place des enfants vêtus de pèlerines roses.

Nos amis les pompiers étaient également présents, sécurisant le trajet, manifestant par leur présence chaque année leur implication dans cette action de solidarité.

Au retour, chacun a pu se réchauffer et se restaurer, grâce aux pâtisseries fabriquées par des bénévoles et par le cuisinier de l'EHPAD. De belles et grosses meringues roses ont fait le bonheur des gourmands, ainsi que des sablés et autres douceurs.

Si malheureusement les conditions climatiques n'ont pas permis cette année la participation à la ballade des résidents de l'EHPAD, ils ont pu nous rejoindre dans la salle des fêtes pour la collation et profiter de la musique ambiante, grâce à l'accordéon de M. CASTALLAN.

Parallèlement s'est déroulée pendant tout l'après-midi une vente de petites pâtisseries, de cartes offertes par le club de scrapbooking de la MPT, de petits bijoux et objets offerts ou fabriqués par des bénévoles.

Cette manifestation s'inscrivait dans la continuité de la démarche entamée par le village de Blamont depuis plusieurs années dans le cadre de la manifestation nationale Octobre Rose avec l'installation de plusieurs décors et éclairage en rose de bâtiments publics.

Pour rappel, des boîtes restent également à disposition dans divers commerces, permettant à chacun de déposer sa contribution s'il le souhaite.

Nos remerciements aux participants (marcheurs ou non) qui malgré un temps très maussade sont venus nous soutenir, à l'EHPAD pour sa collaboration, à M. MEUNIER David et sa calèche pour sa fidélité, aux pompiers, à M. CASTALLAN, au restaurant Mon Plaisir pour son don de deux repas, au club de scrapbooking, à M. TIERCIN pour ses photos (disponibles sur le site de la MPT), aux bénévoles et toutes les personnes mobilisées dans cette belle aventure de solidarité, dont les fonds seront versés courant novembre à la Ligue contre le cancer de Montbéliard.

Et n'oublions pas le message important lié à cette manifestation : **prenez soin de vous en effectuant les examens prévus pour la détection du cancer du sein.**



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La population est invitée à participer à la cérémonie commémorative du 107ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Rassemblement à 10 heures devant la mairie puis départ pour le monument aux morts.

INFOS PRATIQUES - Les horaires d'accueil du public

MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi matins de 10h00 à 12h00

Lundi après-midi de 16h00 à 18h00

Mercredi après-midi de 15h30 à 17h30

AGENCE POSTALE

Mardi de 9h00 à 11h45 et de 16h30 à 18h00

Mercredi, jeudi vendredi de 9h00 à 11h45

Samedi de 9h00 à 11h30

Médiathèque

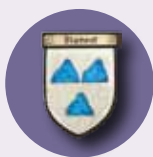
Mardi de 15h30 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

Samedi de 10h00 à 12h00

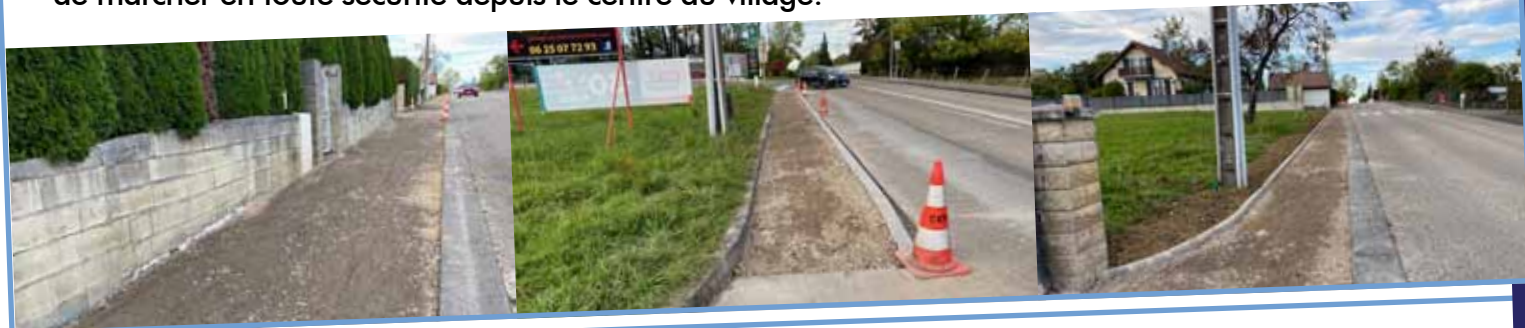
et de 14h00 à 16h00





Nouveau trottoir - sécurisation accès zone de loisirs et magasin

Très attendue, la dernière partie de sécurisation de l'accès à la zone de loisirs et au magasin a été réalisée (le long de la RD35 en direction de Roches-lès-Blamont). Ce trottoir va permettre aux nombreux piétons de marcher en toute sécurité depuis le centre du village.



Aménagements extérieurs cabinet médical

Entrée et parking des patients :
Aménagement de l'entrée du cabinet médical et du parking des patients.

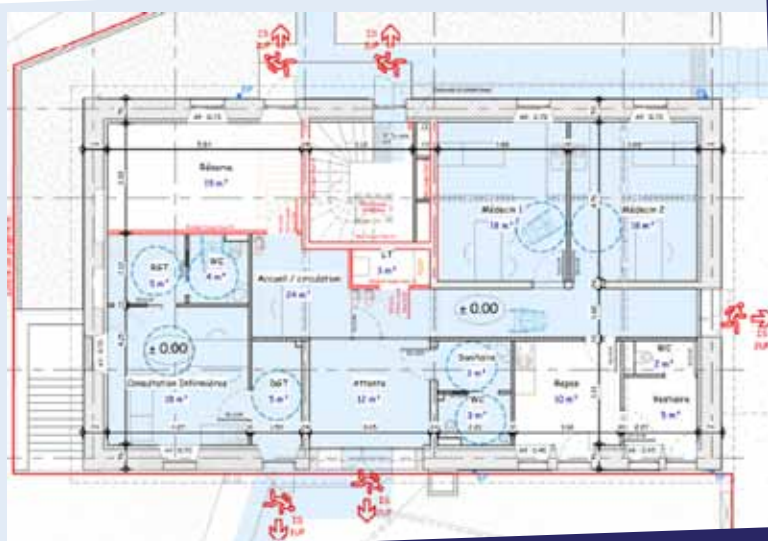
CABINET MÉDICAL



Portes ouvertes à la population
le samedi 6 décembre
de 10h à 12h :

Après une année de travaux, la municipalité a le plaisir d'inviter la population à venir découvrir le nouveau cabinet médical de la commune. Venez découvrir cet aménagement fonctionnel, financé par la commune, situé sur l'ensemble du rez-de-chaussée de la copropriété « les tilleuls ».

Ouverture du cabinet en janvier 2026.



LOCAUX À LOUER

Le nouveau cabinet médical situé au 2, rue des tilleuls sera opérationnel avant la fin de cette année. En conséquence, les locaux provisoires situés au 8, rue des tilleuls au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, rafraîchis avant l'installation de notre médecin, seront donc inoccupés à compter du début de l'année 2026.

D'une surface d'environ 120 M2 rangements compris, ces locaux conviendraient parfaitement au secteur tertiaire, à des projets de bureaux, cabinets, espaces partagés, coworking.

La municipalité les propose donc à la location (rez-de-chaussée uniquement) libres à compter du 1er février 2026 pour un loyer mensuel charges comprises, sauf chauffage, de 650 euros.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant en mairie par mail :

secretariat@blamont25.fr ou par téléphone : **03.81.35.18.03.**

Des visites seront organisées courant janvier 2026.



Après des années de projet et 10 mois de travaux dans le village, le mardi 7 octobre 2025 était un jour important et surtout très attendu !

De nombreuses personnalités étaient présentes pour officialiser la mise en route de l'installation.

Les discours ont souligné le besoin, la réussite et l'exemplarité de cette réalisation qui réunit SYDED, commune, EHPAD, département et dix riverains.

Le raccordement des bâtiments est progressif, mais à ce jour l'EHPAD, la MPT et des riverains sont dorénavant chauffés au bois déchiqueté depuis la chaufferie centrale en lieu et place de nombreux litres de fioul.

Merci au SYDED (maître d'ouvrage) pour cette réussite. Merci aux habitants du village pour leur soutien et leur compréhension lors des travaux.



*Ouverture des vannes sur le réseau à l'EHPAD
Un moment important pour la transition énergétique*



Présidente du Département ADEME Vice-Président du SYDED Sous-Préfet Directeur du SYDED

Portes ouvertes à la population du samedi 18 octobre

Un véritable plaisir pour les élus de faire découvrir les installations techniques aux visiteurs venus très nombreux.

De bons retours sur le concept et également sur l'implantation et l'intégration de la chaufferie dans le respect du bâti.

Un très grand merci à Florian et Romain, (chauffagistes G2T qui ont réalisé les installations) pour leur présence volontaire afin de répondre aux questions techniques des visiteurs.





Désormais en service.

A noter une convention entre la commune et le SYDED comprenant 200 heures par année pour diverses tâches réalisées par les employés communaux.

Une opération ambitieuse, durable pour les générations futures...

MIGRATION DES CIGOGNES

Une pause à Blamont !

Le 1^{er} octobre, de nombreuses cigognes se sont posées en hauteur pour passer la nuit dans notre village. Une pause avant de rejoindre des pays plus chauds. Très beau spectacle inhabituel.



ENTRETIEN DES PRAIRIES FLEURIES

Ici on pratique le fauchage tardif !



Suite à la mise en place de prairies fleuries dans différents endroits de la commune, une nouvelle machine (épaveuse) a été acquise afin d'en faire l'entretien annuel.





ÉCOLE MATERNELLE

Sortie à la Damassine

Mardi 14 octobre nous sommes allés en bus à la Damassine à Vandoncourt.

Dans le verger nous avons ramassé des pommes et observé les autres arbres fruitiers. Nous avons vu des poiriers, des noyers, des pruniers ...

Ensuite nous avons cuisiné les pommes pour faire de la compote. Elle était délicieuse !

Puis nous avons pressé les pommes crues pour faire du jus de pommes. Lui aussi était délicieux. Nous l'avons savouré !

Les élèves de l'école maternelle

AU COLLÈGE

Séjour champêtre à la Roche du Trésor

Du 1er au 3 octobre, les élèves de 6^{ème} se sont rendus à Pierrefontaine-les-Varans pour le désormais traditionnel séjour de cohésion. Au programme :

- des randonnées (la Roche du prêtre, le cirque de Consolation, la grotte de la glacière du Roy et la cascade du Val)
- des activités (land art, observation de la flore ; course d'orientation, chasse au trésor, contes, mathématiques, dessins, jeux d'extérieur) et clou du séjour : la veillée feu de camp / chamallows grillés.

Une autre manière de travailler la coopération et l'intégration, le vivre ensemble, le respect des autres. Les élèves ont d'ailleurs fait preuve d'un bel esprit de groupe pour pousser, dans la bonne humeur, la joëlette de leur camarade, empêchée momentanément de randonner.



l'heure du choix pour les collégiens !

Du 25 septembre au 9 octobre, notre collège a vécu au rythme de la démocratie ! Inspirée d'un véritable scrutin républicain, l'élection des délégués de classe, des conseillers à la vie collégienne, des ambassadeurs contre le harcèlement scolaire et des éco-délégués s'est déroulée dans une ambiance à la fois sérieuse et solennelle. Urne, isoloir, bulletins... Tout y était !

Initialement prévue à la Maison pour tous, la journée électorale s'est finalement tenue au collège à cause de la météo mais sans rien perdre de sa grandeur. Elèves, enseignants, personnels techniques et administratifs : tout l'établissement s'est mobilisé. Une belle leçon de citoyenneté, de respect et d'engagement collectif qui a donné envie à chacun de faire entendre sa voix !

Un pont entre les générations !

Dans le cadre de la semaine bleue et pour la seconde année consécutive, l'EHPAD de Blamont a accueilli une belle dictée intergénérationnelle réunissant une douzaine de résidents et une classe de 3ème. Rédigée spécialement pour l'occasion, la dictée a été choisie et lue par une ancienne directrice d'école qui fêtera ses 100 ans en 2026 !

Entre sourires, échanges et concentration, ce moment hors du temps a mêlé savoirs, souvenirs et bienveillance. Les élèves ont découvert la richesse des parcours de leurs aînés, tandis que les résidents ont savouré cette complicité retrouvée avec la jeunesse.

Une expérience à renouveler, peut-être bientôt au collège, pour continuer à tisser ce précieux lien entre les générations.



Qu'on coure ou qu'on trottine... l'important est de participer !

Le jeudi 9 octobre s'est déroulé le cross du collège avec la mobilisation des parents, enseignants et autres personnels pour encadrer ce moment festif. Un parcours de plus de 2 km sur et autour de la zone de loisirs, avec 4 départs différés en fonction des niveaux, filles et garçons mélangés. Comme d'habitude, du brouhaha joyeux, des « petits drames », des poumons essoufflés et quelques instants de gloire et de fierté pour les vainqueurs.



YOGA enfants à la MPT

Si tu veux découvrir le yoga en t'amusant on t'attend **le mercredi 5 novembre de 16 h 30 à 17 h 30** à la MPT. Au programme : posture du papillon, du chat, de l'arbre... conte yoga et plein d'outils pour gérer tes émotions...

Cours destiné aux enfants de 5 à 9 ans.

Rejoins-nous !

Pour tout contact : yogi Maud 09 95 88 00 36

IMAGINER LES FUTURES FORÊTS POUR NOS ENFANTS

conférence délocalisée de l'Université Ouverte de Franche-Comté

C'est par cette conférence au titre attractif qu'a commencé la saison automnale des animations de la médiathèque le 23 septembre. Une trentaine de personnes sont venues écouter Sébastien Nageleisen, maître de conférences en géographie, laboratoire CNRS Théma de Franche-Comté. Dans un premier temps, Sébastien Nageleisen nous a fait partager son inquiétude en soulignant le dépérissement général des forêts françaises qui couvrent encore environ 30% du territoire national. Les causes en sont diverses : la mondialisation avec l'arrivée de bio-agresseurs (circulation d'insectes nuisibles et de maladies), le changement climatique entraînant sécheresse, pluies et crues intempestives, l'appauvrissement des sols, la mauvaise gestion des

zones forestières... Cette situation nécessite une réflexion collaborative sur les actions à mettre en œuvre, tenant compte des observations scientifiques et de la future évolution climatique. Il faut faire des choix : diversifier les gestions forestières, les essences, préserver les sols, associer dans l'étude les forestiers, élus, propriétaires, citoyens concernés, riches des savoirs propres... Outre tous ces éléments essentiels, Sébastien Nageleisen a insisté sur deux idées de bon sens, avoir aussi confiance dans la régénéscence naturelle de la forêt et sa faculté d'adaptation, et sensibiliser les enfants à la nature en les accompagnant dans des promenades en forêt. Cette conférence était claire, riche d'enseignements et d'espoir, sans minimiser l'ampleur de la tâche.»

Retour en image sur l'après-midi **SCRAPBOOKING** *samedi 4 octobre*

Merci aux participants.



INFO : un nouveau portail d'accès aux ressources numériques sera mis en ligne courant novembre par la Médiathèque Départementale. Cela occasionnera des perturbations. Nous vous tiendrons informés.

MÉDIATHÈQUE

ÉVEIL MUSICAL

De la guitare à la cithare en passant par la harpe, le violon, le luth, ou encore le n'goni (instrument malien), 100 Cordes Sensibles propose de faire découvrir la musique en tant que langage et moyen de communication.

En laissant libre accès aux instruments, sans contraintes techniques mais rythmé par des jeux, cet atelier permet à chacun(e) de révéler sa personnalité, favorise l'expression et enseigne l'écoute des autres.



FESTIVAL LES PETITES FUGUES

à la médiathèque de Blamont.

Mercredi 26 novembre 18h30

En partenariat avec la bibliothèque de Pont-de-Roide-Vermondans.

Autrice : CATHERINE LOVEY

On compte sur vous !



Exposition **TRAIN** de Jean-Claude Tiercin en novembre

MARCHÉ DE NOËL DE LA PAROISSE PROTESTANTE DU PLATEAU DE BLAMONT

Dimanche 7 décembre de 10h à 16h
à la salle du Temple de Pierrefontaine-lès-Blamont

VENTE

Pâtisseries - Décorations de Noël - Confitures

...

Café & apéritif offerts

CHOUCROUTE à emporter 13 euros/part

Réservation obligatoire avant le 2 décembre

au 06.16.33.72.64

Jeudi 20 novembre 2025

Soirée beaujolais

Réservé aux membres de l'association, local Haras
18h30

5 et 6 décembre 2025

Téléthon - AFM

Participation au Téléthon, restauration place des tilleuls et MPT

Vendredi 6 février 2026

Carnaval

Animation adultes / enfants avec les écoles

Samedi xx février 2026

Sortie patinoire à Porrentruy

Sortie en bus, ouverte à tous, patinoire réservée pour nous ! (date exacte à définir en fonction de la disponibilité)

Samedi 4 avril 2026

Chasse aux œufs sur la zone de loisirs

Animation réservée pour les enfants accompagnés d'adultes, zone des loisirs

Vendredi 8 mai 2026

Sortie culturelle

Réservé aux membres de Festi Blam' (programme à définir)

Dimanche 21 juin 2026

Fête de la musique

Dès 18h00, 6 scènes, musique, restauration et buvette

Samedi 19 septembre 2026

Marche / fondue dans la forêt

Ouvert à tous, sur inscription

Jeudi 1er octobre 2026

Assemblée générale

Bilan 2025/2026, programme 2026/2027 ouvert à tous, 20h MPT

Samedi 10 octobre 2026 (à confirmer EFS)

Don du sang

MPT Blamont dès 8h30

Infos <http://www.mpt-blamont.com>

Retour sur...

Soirée Fondue

Attendue par beaucoup, la soirée fondue au clair de lune a été une fois encore une véritable réussite. Ce ne sont pas moins de 210 personnes qui se sont régalées à la lueur des feux de bois. Ambiance champêtre et festive avec une météo parfaite !
Merci à tous les participants et à l'année prochaine !



Assemblée Générale

Jeudi 2 octobre, une cinquantaine de membres de l'association s'est réunie pour assister à l'assemblée générale de Festi Blam'. Ce moment est chaque année l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et d'aborder les grandes lignes pour l'année à venir. La soirée s'est bien évidemment terminée autour d'un verre de l'amitié.

Don du sang

Samedi 11 octobre, une collecte de sang a été organisée à la MPT. Les sapeurs-pompiers et Festi Blam' sont venus prêter main forte à l'équipe de l'Etablissement Français du Sang pour permettre le bon déroulement de cette matinée. Cette année, 44 personnes se sont présentées, 36 ont été prélevées dont 2 primo donneurs. Alors que les réserves de sang sont en baisse constante, l'EFS insiste sur le fait que chaque don compte.

Petites mains

Les « Petites Mains du Téléthon » ont repris du service ! Chaque année, quelques personnes se retrouvent les lundis et mercredis de 19h30 à 21h30 pour fabriquer des objets qui seront vendus au profit du téléthon. **Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous pouvez contacter Dalila au 06 59 63 11 06.**

DES NOUVELLES DE L'EHPAD

Vendredi 12 septembre : Les résidents sont sortis au cinéma de Pont-de-Roide.

Samedi 13 septembre : Les résidents ont participé à la fête du sport dans le nouveau gymnase de Blamont.

Vendredi 19 septembre : Les résidents ont profité d'un bon repas barbecue.



Samedi 20 septembre : Les résidents ont participé à la soirée fondue au clair de lune.

Lundi 22 septembre : Première rencontre entre des résidents de la Fondation Pluriel et des résidents de l'EHPAD.

Vendredi 26 septembre : Les résidents ont fêté les anniversaires du mois avec Hubert Castalan.

Mardi 30 septembre : Les résidents ont participé à un tournoi de boccia inter-établissements à l'Isle-sur-le-Doubs.

Samedi 4 octobre : Les résidents ont participé à la manifestation d'octobre rose.

Lundi 6 octobre : Les résidents ont dégusté un délicieux mont d'or et ont ensuite participé au Conseil de la Vie Sociale.

Mardi 7 octobre : Dictée intergénérationnelle avec une classe du collège de Blamont, un beau moment !

Mercredi 8 octobre :

Les résidents ont participé à un tournoi de jeux de société, un succès !

Jeudi 9 octobre : Séance de gym interservice suivie d'un après-midi loto.

Vendredi 10 octobre : Les résidents se sont amusés lors d'une partie de bowling au Starbowl.

Lundi 13 octobre : Les résidents se sont régalés avec des hamburgers maison.





INFOS SANTÉ

NOVEMBRE 2025

MEDECINS

APPELER LE **116117**

Si urgence appeler le 15

Le service de garde va du samedi 12 H (ou veille de jour férié à 20 H) au lundi (ou lendemain de jour férié) à 8 H et toutes les nuits de la semaine de 20 H à 8 H.

PHARMACIES

Le service de garde du dimanche (ou du jour férié) va du samedi (ou de la veille du jour férié) à 19 H au lundi (ou lendemain de jour férié) à 9 H. Le service d'urgence la nuit en semaine est assuré par la pharmacie de garde le dimanche (ou le jour férié) précédent.

Samedi 1er et dimanche 2

DOILLON à Pont-de-Roide/Vermondans

Samedi 8 dimanche 9 et mardi 11

PEGEOT à Pont-de-Roide/Vermondans

Samedi 15 et dimanche 16

ANEDDA à Mathay

Samedi 22 et dimanche 23

LESCA à Blamont

Samedi 29 et dimanche 30

DOILLON à Pont-de-Roide/Vermondans

Le planning étant susceptible de modifications, vous pouvez appeler le **3237** pour confirmation.

CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Blamont est joignable à tout moment au **03.81.30.04.68**

Un système de transfert d'appel vous permet d'entrer rapidement en contact avec une infirmière.

DENTISTES

Le service de garde est assuré les dimanches et jours fériés de 9 H à 12 H.

Pour connaître le dentiste de garde il convient désormais d'appeler le **116117**

SERVICE D'ACTION SOCIALE PMA

Le service social PMA installé en mairie de Blamont est joignable sur rendez-vous en appelant le

03.81.35.32.83 ou le **06.31.02.84.30**



DON DU SANG

Renseignements : 03 81 61 56 15

Vendredi 7 novembre

de 15h30 à 19h30 Gymnase Victor Hugo à Montbéliard

Samedi 8 novembre

de 09h00 à 13h00 Gymnase Victor Hugo à Montbéliard

Samedi 15 novembre

de 08h30 à 12h30 Foyer municipal à Audincourt

Lundi 17 novembre

de 15h30 à 19h30 Salle du Majestic à Mandeure

Mardi 25 novembre

de 15h30 à 19h30 Salle polyvalente à Bourguignon